



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le
Préfecture du Loiret le
ID : 045-214500498-20250918-2025091806-DE
n° d'enregistrement ACTES

Conseil Municipal **Délibération numéro 2025091806**

Date de la
convocation
12.09.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à vingt heures trente, les membres du
Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date
d'affichage
12.09.2025

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT,
Christian AMEUR, François DAUBIN, Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, Dominique
BAUDOIN, Aurélie DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Aurélia BLOT, Gilberte
BADAIRE.

Nombres de
membre

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Absents donnant pouvoir : Catherine FOUCAULT à Yann GOLLION, Jonathan RÉMÉNÉ à
Aurélie DAUBIN, Ilona BERNY-VILFROY à Christian TOUSSAINT

Délibération
2025091806

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Adhésion Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine Centre Val de Loire est une organisation privée dédiée à la
sauvegarde du patrimoine de proximité et a pour vocation d'accompagner les propriétaires
dans leurs projets de sauvegarde et de restauration du patrimoine, le plus souvent non protégé
par l'État.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

**Décide de cotiser, à compter du 1^{er} janvier 2026, à la Fondation du patrimoine Centre
Val de Loire pour un montant de 200 € annuel.**

Le Maire,
Florence BONDUEL.



Le Secrétaire de séance,
Christian TOUSSAINT,
Adjoint au Maire.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut
faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie,
45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par
l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>